

Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2017

PRESENTS : Mme ANTOINE / Mme BRETON / Mme DOUHET / Mme DUMAS / Mme LAGRANGE / M. FAURIE / M. MALAURIE / M. MIGINIAC / M AUBESSARD

Absents : Mme STOPYRA
M. STOPYRA

Début de la réunion à 20h30

Secrétaire de séance : Mme Valérie DUMAS, élue à l'unanimité par les membres du conseil.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion à l'unanimité.

Décision modificative n°1 : régularisation affectation du résultat suite à erreur

Il y a eu une erreur dans l'affectation de résultat sur le budget primitif communal. Il faut reporter un excédent de 62 367,59 € (et non 6 840,67) en investissement. Il s'agit de régulariser cette affectation et d'équilibrer le budget. M. le maire propose donc

En investissement

001	Régularisation affectation du résultat erroné	+ 55 526,92
021	Virement de la section de fonctionnement	- 31 227,24 €
2182	Tracteur tondeuse	8 299,68 €
2184	Mobilier mairie	10 000,00 €
2188	Reconstruction puits	6 000,00 €

En fonctionnement

	bp 2017 - 1	bp 2017 - 2	dm
611	6 500,00 €	7 227,24 €	727,24 €
615221	2 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €
615231	200,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €
61524	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
61551	1 500,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
61558	1 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
6156	2 800,00 €	3 000,00 €	200,00 €
618	1 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
622	600,00 €	1 500,00 €	900,00 €
623	3 600,00 €	5 000,00 €	1 400,00 €
625	50,00 €	200,00 €	150,00 €
626	3 800,00 €	5 000,00 €	1 200,00 €
6287	800,00 €	2 000,00 €	1 200,00 €
621	5 500,00 €	20 000,00 €	14 500,00 €
658	350,00 €	1 000,00 €	650,00 €
			31 227,24 €

Adopté à l'unanimité

Revalorisation des loyers

Les loyers sont revalorisés en fonction de l'indice de référence de l'Insee comme suit

Logement du presbytère rez-de-chaussée

$$357,74 \text{ €} \times 125,90/125,26 = 359,57 \text{ €}$$

Logement du presbytère 1^{er} étage

$$381,86 \text{ €} \times 125,90/125,26 = 383,81 \text{ €}$$

ce qui représente une augmentation des loyers de 0,51 %

Adopté à l'unanimité

Tarifs cantine garderie 2017-2018

Les tarifs suivants sont proposés:

* Garderie

- matin : 0.53 € de 7h30 à 8h, gratuit après 8h

- soir : 2,25 €

* Repas enfants : 2,25 €

* Repas adulte : 4,40 €

Adopté à l'unanimité

Aliénation d'une partie du CR 57 à Reix

Dossier annulé car le projet du demandeur a changé

Adhésion au groupement de commande d'énergie

La fdee 19 propose d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité. Cela concerne l'acheminement et la fourniture d'électricité ainsi que la fourniture de services d'efficacité énergétique associés.

La commune sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l'occasion de lancement de chaque marché d'achat de gaz naturel ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie

Les conseillers, ne voyant pas l'intérêt de cette proposition, se sont tous abstenus

Epareuse saison estivale 2017

M. Faurie sort de la salle.

M. le maire présente les deux offres de prix qu'il a reçu

- Xavier Nard : 176 € HT du km
- Serge Faurie : 180 € HT du km

Le conseil retient l'offre de M. Nard

Proposition adoptée à l'unanimité

Vente d'un terrain communal à Lavergne

Des particuliers souhaitent acquérir du terrain à Lavergne. La parcelle d'environ 1 hectare est évaluée à 1 200 € par maître Couturon.

Les demandeurs devront prévoir un droit de passage et les frais de géomètre et notaire seraient à leur charge.

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle au comité du Plateau des étangs pour le « chemin de la Résistance »

Le comité ANACR du Plateau des étangs envisage de réaliser « un chemin de la résistance Jean Maison », en plaçant dans chacune des communes du Plateau des Etangs et à Sédières un panneau rappelant les principaux événements liés à la résistance ayant eu lieu dans les communes ou à proximité.

Le comité demande une aide exceptionnelle, chaque panneau coutant environ 400 €.

Le conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 €

Bureau des élections législatives**1^{er} tour - 11 juin 2017****Président :**

Odette DOUHET

Assesseurs :

Jean-Claude MIGINIAC

Marcelle ANTOINE

Secrétaire :

David AUBESSARD

Tableau des présences

8h - 10h30	10h30 - 13h	13h - 15h30	15h30 - 18h
Odette DOUHET	David AUBESSARD	Bernard MALAURIE	Valérie DUMAS
Marcelle ANTOINE	Marcelle ANTOINE	Jean-Claude MIGINIAC	Jean-Claude MIGINIAC
David AUBESSARD	Bernard MALAURIE	Valérie DUMAS	Odette DOUHET

2nd tour - 18 juin 2017**Président :**

Bernard MALAURIE

Assesseurs :

Serge FAURIE

Coralie STOPYRA

Secrétaire :

Marcelle ANTOINE

Tableau des présences

8h - 10h30	10h30 - 13h	13h - 15h30	15h30 - 18h
Bernard MALAURIE	Virginie BRETON	Serge STOPYRA	Serge STOPYRA
Marcelle ANTOINE	Jalina LAGRANGE	Virginie BRETON	Marcelle ANTOINE
Serge FAURIE	Serge FAURIE	Jalina LAGRANGE	Coralie STOPYRA

Adopté à l'unanimité

Redevance occupation du sol erdf

M le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier qu'il a reçu d'ERDF fixant le montant de la redevance 2017 à 200 €.

Le conseil valide ce montant

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.